



National Defence

Deputy Minister

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Défense nationale

Sous-ministre

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa, (Ontario)
K1A 0K2

'JUN 28 2023

L'honorable John Williamson
Président du Comité permanent des comptes publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Cher Monsieur Williamson,

Comme convenu dans la réponse du gouvernement au 10^{ème} Rapport du Comité permanent des comptes publics intitulé *Rapport 5, Les logements des Forces armées canadiennes, des Rapports de l'automne 2015 du vérificateur général du Canada*, la Défense nationale soumet sa mise à jour sur la recommandation 1.

Cordialement,

 Bill Matthews

Pièce jointes: 2

Réponse au Comité permanent des comptes publics
Rapport 5 – Logements des Forces armées canadiennes, Rapports du vérificateur
général – Automne 2015

Recommandation 1

Que le ministère de la Défense nationale fasse part au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes de ses nouveaux besoins opérationnels en matière de logement militaire d'ici le 30 juin 2017 et qu'il lui présente sa nouvelle politique sur le logement militaire d'ici le 31 décembre 2018.

Contexte

Dans sa vérification du logement des Forces armées canadiennes effectuée en 2015, le vérificateur général a recommandé que la Défense nationale révisé sa politique en matière de logement militaire. La Défense nationale en a convenu et s'est engagée à produire une politique révisée sur les logements au plus tard à l'automne 2017. Comme l'a indiqué la Défense nationale au Comité, le Ministère a reconnu les difficultés éprouvées dans l'examen de la politique et a élaboré un nouveau plan de travail qui lui permettra de terminer l'examen de la politique d'ici le printemps 2024.

En juin 2020, par souci de transparence et de responsabilisation, la Défense nationale a fourni au Comité un échéancier illustrant les principaux jalons et étapes à franchir pour terminer ledit examen. La Défense nationale s'est également résolue à faire le point au Comité tous les 6 mois, au plus tard le 31 décembre et le 30 juin de chaque année, jusqu'à ce que la révision soit terminée et que le nouvel ensemble de politiques soit en place.

Depuis juin 2020, la Défense nationale a concentré ses efforts sur la mise à jour des trois volets de l'ensemble des politiques sur les logements : 1) les Ordonnances et règlements royaux (le cadre de réglementation général de la politique); 2) les Directives et ordonnances administratives de la Défense (la politique ministérielle); et 3) l'Instruction sur les logements (pour orienter le personnel dans la mise en œuvre de la politique).

Dans la mise au point de décembre 2022, la Défense nationale a indiqué qu'elle poursuit ses consultations avec des experts en politique et des conseillers juridiques sur le processus d'examen des règlements et des politiques, et qu'elle respecte le calendrier prévu pour la mise en œuvre globale des politiques sur les logements d'ici le printemps 2024. Veuillez trouver ci-dessous la mise au point de juin 2023.

Point sur l'examen de l'ensemble de politiques sur les logements

Depuis la dernière mise à jour du Comité en décembre 2022, la Défense nationale respecte le calendrier ci-joint pour l'examen des Directives et ordonnances administratives de la Défense et de l'Instruction sur les logements. Des examens et de la rédaction d'experts en la matière et diverses consultations d'intervenants sont prévues cet été et au début de l'automne. La Défense nationale a également continué de progresser dans l'examen réglementaire global et respecte actuellement les délais indiqués dans le calendrier ci-joint.

La Défense nationale finalisera l'ensemble des politiques sur le logement tout au long de l'automne 2023 (« examens du comité de gouvernance » dans l'échéancier ci-joint) et planifie les prochaines étapes pour les approbations finales.

Dans le cadre de ce processus d'examen des règlements et des politiques, la Défense nationale continue d'effectuer une analyse de l'ACS+ pour les trois volets de l'examen afin de veiller à ce que les principes d'inclusion et de dignité pour tous les membres des Forces armées canadiennes soient bien pris en compte dans cet ensemble de politiques.

Révision des Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes (ORFC)

Depuis la dernière mise à jour au Comité, la Défense nationale a finalisé les instructions concernant la rédaction des règlements et les a soumises à temps aux experts juridiques du ministère de la Justice, cela permettant que l'ensemble du processus reste sur la bonne voie, conformément au calendrier ci-joint. Ce processus permettra de pallier les incohérences entre les règlements et les politiques et d'assurer une harmonisation rigoureuse avec les autres directives fédérales en matière de logement.

Révision des Directives et Ordonnances administratives de la Défense (DOAD)

La Défense nationale poursuit, depuis décembre 2022, l'élaboration d'une nouvelle orientation politique ministérielle qui s'harmonisera avec la politique de niveau supérieur et l'Instruction sur les logements et comblera l'écart entre ces deux politiques. Une fois terminée, au printemps 2024, cette orientation politique fournira des détails supplémentaires sur les types de logements et donnera un aperçu de l'orientation politique en matière d'exigences, d'admissibilité, d'allocation et de frais pour les logements de la Défense nationale.

De plus, à la suite de l'analyse des ORFC (mentionné ci-dessus), la Défense nationale a déterminé les mises à jour des politiques qui seront intégrées au document de politique ministériel. La Défense nationale va de l'avant avec l'examen détaillé des DOAD sur les logements, conformément au plan de travail détaillé de l'équipe de la politique afin de s'assurer que l'examen est terminé à temps au printemps 2024. Les DOAD révisées permettront à la Défense nationale de mettre en œuvre une politique modernisée et une nouvelle orientation politique.

Examen de l'Instruction sur les logements

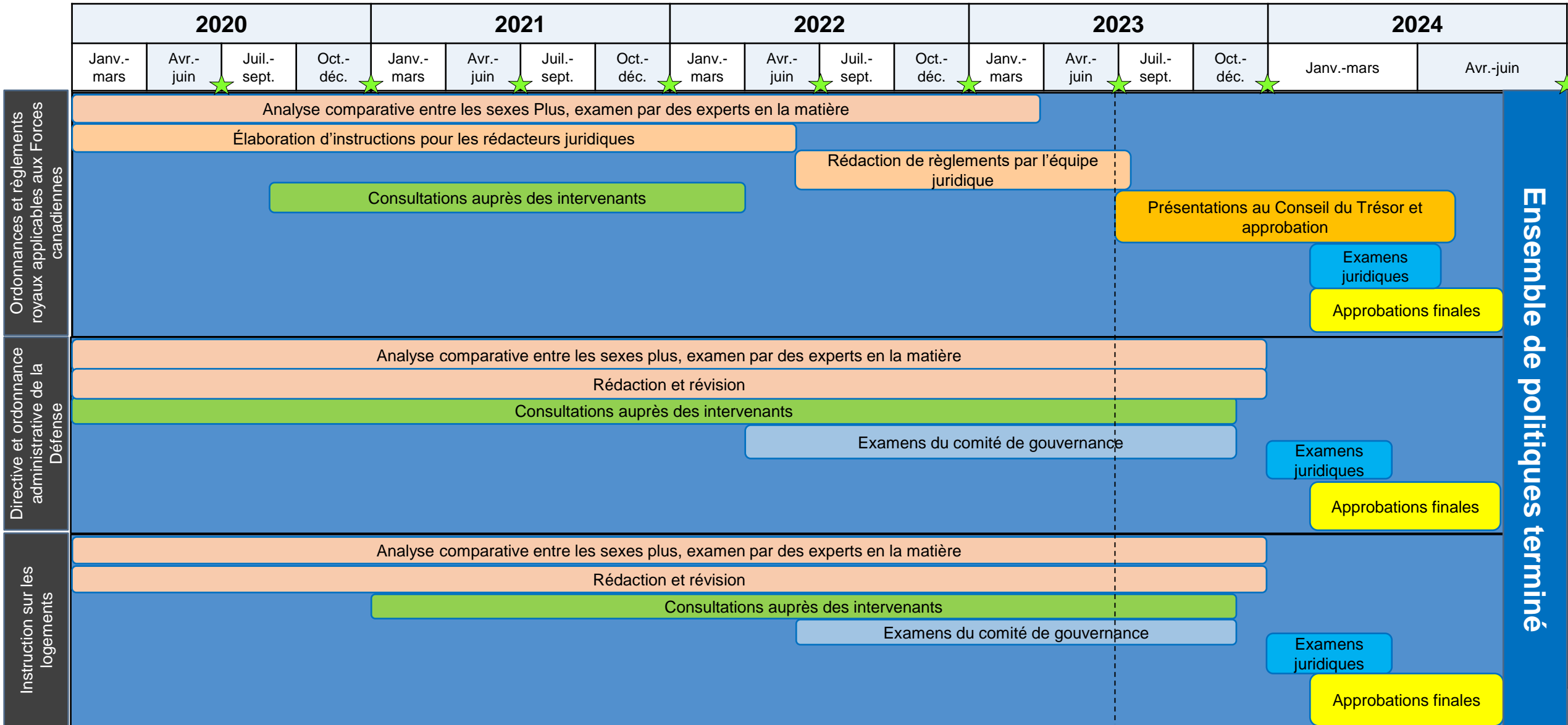
La Défense nationale poursuit, depuis la mise à jour de décembre 2022, l'examen de l'Instruction sur les logements et l'examen des DOAD en parallèle. Cet examen permettra d'harmoniser les trois volets de l'ensemble des politiques sur le logement. La Défense nationale continue, dans le cadre des efforts de modernisation de l'instruction, de travailler sur les mises à jour qui fourniront une orientation et des directives détaillées concernant l'administration et la gestion des logements.

Prochaines mises à jour à l'intention du Comité

La Défense nationale fournira au Comité un rapport d'état d'avancement concernant l'examen de l'ensemble des politiques sur les logements d'ici le 30 décembre 2023.

*L'échéancier mis à jour de l'ensemble des politiques sur les logements est disponible à l'annexe A.

Échéancier de l'ensemble de politiques sur les logements



Ensemble de politiques terminé

★ = mise à jour semestrielle au Comité permanent des comptes publics (PACP), les 30 juin et 31 décembre